



INFO-PAYS

INDE



L'Inde n'est pas seulement vaste par ses dimensions mais aussi par sa diversité géographique. Découvrez la culture indienne, l'Inde religieuse millénaire avec Vârânasî, la ville sainte du Gange, les villes phares que sont Jaipur et Udaipur...Un monde aux milles visages se dévoile à vous !

Capitale : New Delhi

Population : 1.2 milliard d'habitants

Langues parlées : hindi et anglais

Visa et passeport : Un visa et un passeport canadien valide 6 mois après la date de retour sont obligatoires pour entrer en Inde. **SUJET À CHANGEMENT.** Veuillez consulter le site des Affaires Étrangères et Commerce International du Canada au www.voyage.gc.ca afin d'obtenir les informations à jour et les modalités d'obtention du visa.

Décalage horaire : GMT + 5.5

Monnaie: la monnaie locale est la Roupie indienne (INR)

Pourboire : Bien que les pourboires soient à la discrétion des clients, il est suggérer de donner 500INR (9CAD)/personne pour un guide, chauffeur et assistant d'un jour à Delhi. Pour les restaurants, un bon pourboire peut être 100INR (2CAD)/personne pour chaque serveur impliqué dans l'entretien d'un repas.

Taxes d'aéroport : Les taxes d'aéroport pour sont incluses dans le tarif du billet d'avion.

Électricité : la tension est de 220V, il est préférable de se munir d'un adaptateur

Vêtements : apportez des vêtements légers et amples. La mousson (saison de pluies intenses) s'étend de juin à septembre.

Achats : tissus, tapis, saris, bijoux, sculptures en bois



Haut - Commissariat du Canada

7/8 Shantipath, Chanakyapuri

New Delhi 110 021, Inde

Tél: 91 (11) 4178 2000

Fax: 011 4178 2023

Courriel:

delhi.consular@international.gc.ca

Quoi faire et quoi éviter

Il est conseillé d'utiliser les taxis prépayés lorsqu'on a le choix. Si vous devez utiliser un taxi avec compteurs, insistez pour payer au mètre.

Gardez tout objet de valeurs dans votre coffre-fort.

Changez votre argent seulement dans les bureaux de change autorisés et insistez pour obtenir un reçu.

Ne vous laissez pas tenter par les taux de change attrayants de personnes non autorisées.

N'acceptez pas l'hospitalité démesurée des inconnus, surtout lors d'achat d'articles dispendieux.

Ne voyagez pas dans un taxi qui transporte des inconnus

Ne marchandez pas avec des personnes non autorisées. Éloignez-vous des revendeurs. Ne montrez pas votre argent ou des objets de valeurs en public.

N'utilisez pas les machines ATM en présence d'inconnus.



Pour toutes informations supplémentaires, visitez le site officiel de l'office du tourisme de l'Inde : www.incredibleindia.org